

## Les semences de maïs non traitées aux insecticides sont disponibles

Depuis quelques années, la grande majorité des semences de maïs sont traitées avec des fongicides, mais aussi avec des insecticides (p. ex. : PONCHO<sup>MD</sup>, CRUISER<sup>MD</sup>, etc.). Ces traitements insecticides visent spécifiquement à protéger les cultures contre les insectes ravageurs des semis présents dans le sol.

Toutefois, plusieurs recherches nous indiquent que ces semences traitées avec des insecticides pourraient être toxiques chez certains polliniseurs, tels que les abeilles domestiques. La contamination surviendrait notamment au moment du semis, sous certaines conditions, en raison de la dérive dans l'air de poussières émises par le semoir. Ces poussières peuvent être transportées à l'extérieur du champ. L'intoxication des polliniseurs peut alors se produire par contact direct avec le produit.

Comme les insectes ravageurs des semis ne sont pas nécessairement présents à des niveaux nuisibles dans tous les champs de maïs au Québec, le choix d'utiliser ou non une semence traitée aux insecticides devrait alors être fait selon la pression de ces ravageurs et de la présence de facteurs de risques. Les producteurs devraient donc s'informer auprès de leurs conseillers agricoles afin de déterminer le type de semences appropriées, selon leurs situations particulières. Pour plus d'information sur les ravageurs de sol, consultez :

[www.agrireseau.qc.ca/grandescultures/?r=ravageurs+sol&sort=0&page=1](http://www.agrireseau.qc.ca/grandescultures/?r=ravageurs+sol&sort=0&page=1)

### Un choix qui vous revient

Il est possible de se procurer, auprès de certains semenciers, des semences de maïs qui ne sont pas traitées avec des insecticides, mais uniquement avec des fongicides. Toutefois pour s'approvisionner de la sorte en vue de la saison de production 2016, les producteurs de maïs doivent faire vite. Pour certaines compagnies, **les commandes doivent absolument être effectuées avant la fin du mois d'octobre 2015**. Planifiez donc dès maintenant vos besoins en communiquant avec votre fournisseur de semences pour connaître les dates de tombées pour passer votre commande.

Par ailleurs, il est recommandé aux producteurs qui choisissent les semences traitées avec des insecticides de prendre toutes les précautions nécessaires afin d'éviter l'intoxication des polliniseurs. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les bonnes pratiques d'utilisation des semences traitées, consultez : [www.agrireseau.qc.ca/grandescultures/navigation.aspx?r=abeille](http://www.agrireseau.qc.ca/grandescultures/navigation.aspx?r=abeille).